

14. Mettre en place un PAT à l'échelle des 2 communautés d'agglomération

Politiques publiques associées

- Politique agricole
- Sécurité alimentaire et circuits courts

Ambitions

- Valoriser les ressources territoriales
- S'engager dans la gouvernance alimentaire commune/partagée du territoire
- Rapprocher productions locales et consommateurs locaux

Descriptif de l'action et étapes de mise en œuvre

Structurer un projet alimentaire territorial à l'échelle des deux communautés d'agglomération est un projet pouvant s'inscrire dans une démarche de durabilité permettant de répondre aux enjeux économiques (*développement économique local, valorisation des productions agricoles, implication des acteurs de l'IAA, de la logistique et restauration*), environnementaux (*réduction du bilan carbone de l'agriculture et de l'alimentation, préservation du foncier agricole, prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques*) et au développement de l'agro-écologie. Grand Avignon et Terre de Provence constituent un des plus grands bassins de production européen, véritable « grenier agricole », qui abrite une production agricole abondante, diversifiée et de qualité. Ces atouts permettraient d'approvisionner un grand territoire allant jusqu'aux métropoles d'Aix-Marseille, d'Avignon ou de Nîmes, qui représentent un potentiel important pour le développement des circuits courts.

A l'échelle des deux communautés d'agglomération, il s'agit donc de **rapprocher productions agricoles locales et consommateurs** :

- Promouvoir des plateformes de rencontre des producteurs locaux pour la passation des marchés, en prenant par exemple appui sur **Agrilocal**, plate-forme de mise en relation entre fournisseurs locaux et acheteurs publics ayant une mission de restauration collective (collèges, lycées, maisons de retraite, etc...).
- Sensibiliser à l'**approvisionnement local** au sein de la restauration collective (régie publique, GMS, traiteurs, commerces)
- Créer une **coopérative de producteurs intercommunale** pour fédérer et organiser les producteurs
- Sensibiliser et accompagner les producteurs dans leur démarche de commercialisation en **circuits courts**
- **Sensibiliser et éduquer le public** aux problématiques d'alimentation et de lutte contre le gaspillage (*santé, nutrition, diététique, approvisionnement local, agriculture bio, régime alimentaire méditerranéen*)
- **Soutenir les projets associatifs** visant à renforcer le lien entre producteurs et consommateurs et l'accessibilité aux productions locales et de qualité
- Identifier des sites pouvant accueillir des **marchés de producteurs locaux** au regard des déplacements domicile-travail de sorte à faciliter l'accès aux produits locaux pour les consommateurs. Une fois le site identifié, lancer un appel à manifestation d'intérêts pour sélectionner les producteurs
- **Sensibiliser les collectivités** à l'utilisation de **produits locaux, voire biologiques** dans le cadre de leurs événements et réceptions
- **Mobiliser les équipements structurants** (MIN, MIL, etc.) pour approvisionner les marchés en produits locaux
- Appuyer et promouvoir le **savoir-faire en transformation**, en lien avec les CMA et les MIN, moyen d'accompagner la production locale
- S'engager dans une **gouvernance alimentaire**
- Inscrire le PAT dans une dimension économique (*économie circulaire, création d'emplois*), sociale (*nutrition, santé, accessibilité à une alimentation saine*), environnementale (*réduction de l'impact environnemental de l'agriculture et de la logistique alimentaire*) et territoriale (*préservation des espaces agricoles, paysages et milieux associés*)

A noter que le PAT 13 est en cours de démarrage. Il conviendra donc d'étudier la possibilité de mettre en place un nouveau PAT à l'échelle des 2 communautés d'agglomération ou d'étendre la PAT 13 au Grand Avignon, ou d'appliquer les axes du PAT 13 aux 2 CA.

Etapes de mise en œuvre

- Accompagner et sensibiliser les exploitations agricoles sur les plans techniques et économiques
- Coordonner les partenariats entre acteurs
- Permettre l'approvisionnement de la restauration collective et l'utilisation des produits locaux par les collectivités territoriales

Maitre d'ouvrage	Partenaires du projet
Grand Avignon Terre de Provence	CA 13 et 84 CCI 13 et 84 CMA 13 et 84 Associations agricoles Prestataires de la restauration collective Organisation de producteurs Bio de Provence Alpes Côte d'Azur Région et département PNR 3 MIN Etat (DDT, DRAAF)

Échéance de démarrage



E CT MT LT

Moyens à mobiliser

Région
Départements

15. Engager une labellisation « territoire Food Tech »

Politiques publiques associées

- Politique de développement économique
- Communication et marketing territorial

Ambition

Doter le territoire d'un « pôle d'excellence » valorisant l'ensemble de la chaîne « Food Tech ».

Descriptif de l'action et étapes de mise en œuvre

Les Communautés d'Agglomération de Terre de Provence et du Grand Avignon peuvent faire valoir l'importance de leurs agro-ressources (productions agricoles diversifiées, tissu agroalimentaire, acteurs R&D, etc.), qui pourraient devenir un véritable « pôle d'excellence », structurant pour le développement économique futur du territoire. Elles pourraient pour cela adopter un projet local ambitieux permettant de valoriser les ressources agricoles du territoire et d'améliorer son image et sa visibilité, en s'intégrant dans une dynamique nationale à la vision internationale : le réseau French-Tech / Food Tech. **Le territoire pourrait mettre en avant l'alimentation méditerranéenne, qui est une véritable spécificité locale et pourrait faire le lien avec les questions de santé.** Pour accompagner ce projet structurant, les Communautés d'Agglomération peuvent engager différentes actions :

- Identifier les start-ups et porteurs de projets constituant l'écosystème de la « Food Tech » sur le territoire.
- Intégrer le réseau « French Tech » et adopter une politique publique de soutien aux acteurs de la « Food Tech », dans toute leur diversité (productions agricoles innovantes, agronomie de précision, transformation et packaging, restauration et distribution, nouvelles technologies, services aux entreprises et à la personne, etc.).
- Développer les réseaux entre les acteurs de la R&D présents sur le territoire (INRA, AgroParc, pôle Terralia, etc.) et les porteurs de projets « Food Tech ».
- Créer un « Fab-Lab » dédié à l'accompagnement des projets « Food Tech »
- Etudier l'opportunité de l'installation d'un laboratoire de transformation partagé dans le cadre du FabLab
- Coordonner et mettre en avant les structures d'accompagnement et les outils associés (couveuses, incubateurs, etc.).
- Adopter une politique de communication à même d'accroître la visibilité nationale et internationale du tissu d'entreprises « Food Tech » présent sur le territoire (démarche collective de communication, soutien à la présence sur le SIAL et le Salon de l'Agriculture de Paris, dans les salons internationaux...).
- Créer un événement valorisant l'écosystème « Food Tech » du territoire (« Food Festival »).

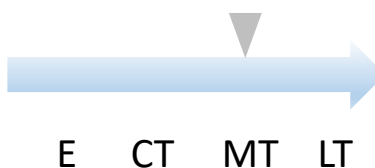
Cette labellisation pourrait trouver écho dans les domaines liés à la santé et au bien-être (réseau thématique Health Tech), mais aussi tirer parti de la seconde phase de la NFI autour des solutions industrielles suivantes : Intelligence alimentaire (alimentation soutenable, compétitive, saine), Ville durable (questions climatiques et environnementales avec le développement de modèles alternatifs) et Nouvelles ressources (ressources renouvelables, économie circulaire, éco-extraction)

Etapes de mise en œuvre :

1. Mise en réseau des acteurs de la « Food Tech » sur le territoire, et animation du réseau constitué dans le cadre du projet « PAFS, vivre la Provence »
2. Insertion au sein du réseau French Tech, en lien avec les services de l'Etat et les autres territoires labellisés « Food Tech » (Montpellier, Lyon, Dijon).
3. Création d'outils (Fab Lab, workshop, espace de collaboration ou de networking, espace « vitrine »...) pour accompagner les porteurs de projets relatifs à la « Food Tech » et accroître leur visibilité.

Maitre d'ouvrage	Partenaires du projet
Grand Avignon Terre de Provence	Réseau French Tech Agroparc Terralia start-ups CCI 13 et 84 CMA 13 et 84 Région PACA Caisse des dépôts SGAR DRAAF Université d'Avignon

Échéance de démarrage



Moyens à mobiliser

BPIFrance
Caisse des dépôts
PIA (programme d'investissement d'avenir)

16. Promouvoir l'agriculture par l'éducation

Politiques publiques associées

- politique éducative
- Politique de développement économique
- Communication/marketing
- Politique touristique
- Politique agricole

Ambition

Lutter contre le déficit d'image des métiers agricoles en valorisant l'agriculture (produits, pratiques, etc.) à tous les âges de la vie (de la petite enfance à l'âge adulte)

Descriptif de l'action et étapes de mise en œuvre

La promotion de l'agriculture doit aussi passer par l'éducation, qui peut constituer un véritable outil de rattrapage et fer de lance de métiers en mutations importantes aujourd'hui mais souffrant d'un déficit d'image. **L'éducation à l'activité agricole**, à la fois aux produits, aux pratiques mises en œuvre pour cultiver, à la transformation des matières premières, etc. **doit concerner l'ensemble de la population, de son plus jeune âge à l'âge adulte, à la fois pour la formation initiale, continue et pour les reconversions professionnelles** (évolution des parcours de vie). En effet, en valorisant l'agriculture sur le plan pédagogique, éducatif, il s'agit de reconnecter le citoyen à l'agriculture dans sa dimension alimentaire et humaine.

Pour ce faire, plusieurs pistes s'offrent aux mains des collectivités :

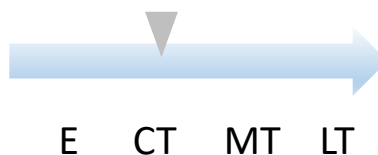
- **Lutter contre le déficit d'image des métiers agricoles** en étant actif sur les salons spécialisés (salon de l'agriculture, Med'Agri (salon professionnel de l'agriculture de méditerranée), etc.)
- **Promouvoir les formations agricoles et les nouvelles filières professionnelles** : valoriser l'enseignement agricole existant (lycée Pétrarque, lycées agricoles, CIO, salons de formation, salons des métiers, etc.) et mettre en place nouvelles filières en lien avec les évolutions des métiers
- **Développer la formation continue et formation citoyenne** en prenant notamment appui sur le lycée Pétrarque, qui porte d'ores et déjà la volonté d'ouvrir son enseignement à la société civile (cours le samedi matin pour apprendre à cultiver son jardin de façon écologique et durable). Ce lycée dispose d'une situation géographique intéressante pour une action à l'échelle des deux communautés d'agglomération, en zone périurbaine, au cœur de la ceinture verte d'Avignon, facilement accessible pour les habitants des deux territoires
- **Développer les activités périscolaires et scolaires sur le monde et les pratiques agricoles** : ouvrir les exploitations/journées portes ouvertes, faire des potagers dans les écoles, proposer des stages découverte dans les exploitations, prendre appui sur Epicurium, Semailles ou d'autres structures associatives, notamment pour les activités auprès des jeunes publics, organiser des animations « de la culture à l'assiette », etc.
- **Étendre la notion de jardin partagé à des zones délaissées** (friches) : explorer le réseau de micro-parcelles dans les espaces commerciaux et y introduire des activités agricoles
- **Promouvoir la culture identitaire agricole** à travers l'organisation de tous les événements, sensibiliser à l'agriculture biologique
- **Conforter et appuyer le projet de lieu de démonstration de production agricole**, évoqué dans le cadre des Ateliers des Territoires d'Avignon Sud, pour fédérer et communiquer sur l'agriculture du territoire et notamment ses savoir-faire.

Etapes de mise en œuvre

- Recenser les formations agricoles présentes sur le territoire, engager un travail prospectif sur les mutations des métiers agricoles pour adapter l'offre professionnelle de formation (*en appui des compétences transférées au Région et traitées par la CA*)
- Recenser les activités des différentes associations du territoire, aujourd'hui nombreuses mais manquant de synergie/coordination
- Mettre en relation associations, établissements d'enseignement et exploitants agricoles

Maitre d'ouvrage	Partenaires du projet
Campus 3A Grand Avignon & Terre de Provence (rôle d'activateur) Epicurium	Établissements d'enseignement, PNR, CA 13 et 84 CMA 13 et 84 CPIE Vaucluse Semailles, Epicurium, Terre de liens CIO DRAAF INRA, Terralia, Agroparc

Échéance de démarrage



Moyens à mobiliser

Ministère de l'éducation nationale (programme Eco-Ecole) Région

17. Développer les pratiques agri-agro dans le quotidien des citoyens

Politiques publiques associées

- politique éducative
- Politique de développement économique
- Communication/marketing
- Politique agricole

Ambition

Permettre à tous de reprendre contact avec la terre et de refaire le lien avec l'alimentation

Descriptif de l'action et étapes de mise en œuvre

Sensibiliser les citoyens aux problématiques et enjeux agricoles passe aussi par un rapprochement entre des deux mondes, entre l'urbain et le rural. Pour cela, des actions simples et participant de l'amélioration de la qualité de vie peuvent être mises en place par les deux communautés d'agglomération, marquant ainsi leur spécificité « verte et durable », mettant en valeur les différents espaces verts comme les bords de Durance, la ceinture verte, l'île de la Barthelasse, Alpilles, Montagnette, etc.

En effet, développer les pratiques agri-agroalimentaires dans le quotidien des citoyens passe par :

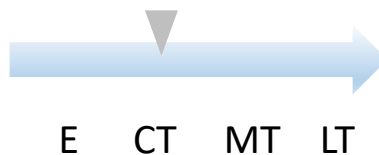
- Le développement des jardins partagés/ des pratiques liées au jardinage en prenant appui par exemple sur ce que fait le Réseau Cocagne
- L'organisation d'événements/manifestations, en prenant par exemple contact avec la Cité de l'agriculture de Marseille ou en s'appuyant sur les associations locales (Epicurium, Terre de Liens, Semailles, etc.), notamment sur le développement de jardins partagés
- L'introduction des arbres fruitiers et plantes maraichères dans les espaces publics et verts des deux CA
- La végétalisation participative et citoyenne des rues afin d'embellir et améliorer le cadre de vie, créer des cheminements pour tous et favoriser les déplacements doux, favoriser les échanges avec les autres, favoriser la nature et la biodiversité même dans les espaces denses, sensibiliser la population à la transition agroécologique et alimentaire.
- Développer le compostage et le ramassage des déchets humides
- Investir les délaissés urbains avec l'agriculture (*lien action 16*)

Etapes de mise en œuvre

- Prendre contact avec les associations locales, les agriculteurs, et définir des événements et manifestations de sensibilisation
- Redéfinir la politique de fleurissement des CA
- Engager une action pérenne et collaborative avec les habitants
- Créer un chantier d'insertion, commun aux deux CA, dédié à l'entretien et la gestion des espaces plantés
- Se fournir localement en arbres fruitiers et plantes maraichères

Maitre d'ouvrage	Partenaires du projet
Grand Avignon & Terre de Provence (rôle d'activateur) Epicurium	Semailles Epicurium GRAB AMAP Terre de liens Services d'entretien des espaces verts de la ville SAFER PNR Associations citoyennes

Échéance de démarrage



Moyens à mobiliser
Région Ademe (aide au changement de comportement)

18. Valoriser les productions locales

Politiques publiques associées

- Politique agricole
- Politique de développement économique
- Politique touristique

Ambitions

- Conforter la structuration de la filière agri-ressources
- Valoriser les spécificités de l'agriculture locale et renforcer son image d'excellence

Descriptif de l'action et étapes de mise en œuvre

L'agriculture de part et d'autre de la Durance peut faire valoir des spécificités fortes :

- l'existence de productions « identitaires » (*légumes de ratatouille, races locales, foins de Montfavet, riziculture*),
- la présence de productions labellisées à la qualité avérée : AOP, IGP, marque Parc, viticulture d'appellation.

Pour l'agriculture locale, ces spécificités représentent une plus value manifeste, en termes de paysage et de valeur ajoutée pour les productions, mais aussi pour le territoire lui-même. L'enjeu pour les deux communautés d'agglomération est d'**identifier, dénommer, valoriser et vendre** les produits locaux afin de renforcer l'image de « grenier agricole » et d'excellence du territoire, d'encourager les pratiques et productions de qualité. Cette action est à penser en lien avec la PAT. Pour ce faire, plusieurs actions sont envisageables :

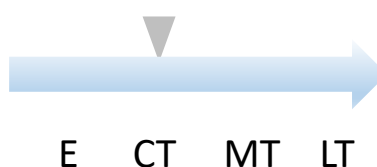
- **Valorisation des productions identitaires et de qualité** auprès de la population et des touristes, renforcement de la notoriété et visibilité des productions : cartographie des agriculteurs et de leurs production
- **Accompagnement des exploitations** pour développer des process et productions de qualité
- **Développement du lien agriculture et tourisme**
- **Déclinaison d'une appellation commune** pour les productions locales, d'un label valorisant et valorisable, comme « Jardins de Provence ». Les critères de labellisation devront être définis collectivement, en suivant les recommandations éventuelles de l'étude en cours sur les MIN de PACA.
- **Promouvoir les savoir-faire liés au territoire** (formations, etc.) pour valoriser la richesse humaine liée à l'activité agricole et susciter des vocations
- **Soutien des filières innovantes à forte valeur ajoutée**

Etapes de mise en œuvre

- Identifier les productions locales et les dénommer : identifier la zone géographique de production
- Faire connaître les productions locales à travers une appellation ou une marque commune
- Communiquer : susciter l'envie d'acheter ce produit pour les habitants et les touristes, en lien avec le PAT
- Innover et monter en compétences

Maitre d'ouvrage	Partenaires du projet
Grand Avignon Terre de Provence	Région CA 13 et 84 CMA 13 et 84 CCI 13 et 84 Lycées agricoles, Maison des familles rurales INRA, Terralia Syndicats agricoles, organisations de producteurs Offices de tourisme MIN PNR

Échéance de démarrage



Moyens à mobiliser

Région
Départements
Feader

19. Développer l'agritourisme

Politiques publiques associées

- Développement économique
- Politique touristique
- Communication

Ambitions

- Faire des activités agricoles une composante de l'offre touristique
- Faire reconnaître la destination Jardins de Provence

Descriptif de l'action et étapes de mise en œuvre

Les deux Communauté d'agglomération pourraient appuyer le développement de l'agritourisme, vu comme un élément permettant de diversifier l'économie locale (diversification des activités agricoles comme des produits touristiques), et de proposer une offre touristique complémentaire à l'offre actuelle.

Pour cela, elles peuvent agir en activant différents leviers :

- **Développer la complémentarité agriculture – tourisme** (mise en réseau des acteurs, actions collectives...).
- Appuyer les **projets agri / oeno – touristiques** (signalétique commune, charte de bonnes pratiques d'accueil...), en lien avec les préconisations de l'atelier des territoires d'Avignon Sud
- **Créer des circuits à thèmes** (patrimoine, sentiers de découverte cyclables en bord de Durance/dans la ceinture verte d'Avignon, exposition itinérantes, etc.), qui pourraient compléter les actions de sensibilisation et pédagogiques portées par des associations comme Epicurium
- Mettre en valeur les bâtiments d'exploitation et leurs abords
- Développer un projet paysage pour les terres exploitées (rythme des haies, plantations associées, mise en couleur, saisons)
- Travailler l'e-tourisme

Un second axe de développement possible sur le territoire concerne son **positionnement comme une « destination gastronomique »**. A cette fin, des actions complémentaires peuvent être engagées, comme :

- créer une offre / gamme « produits Jardins de Provence » déclinant l'ensemble des produits locaux (en lien avec l'action Valoriser les productions locales),
- renforcer les liens entre restauration et producteurs locaux
- ou encore Faire des habitants et des acteurs du territoire des « ambassadeurs » des produits locaux.

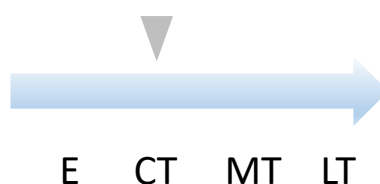
A noter toutefois la nécessité de contrer certaines dérives liées au développement de l'agritourisme. Il convient en effet de préserver les terres et l'activité agricole, ainsi que de limiter l'étalement urbain. Le développement de l'agritourisme doit donc veiller à ne pas nuire au développement/maintien de l'agriculture.

Etapes de mise en œuvre

- Recenser l'existant
- Elaborer une stratégie « agritouristique » à l'échelle des deux Communautés d'agglomération, en lien avec les offices de tourisme respectifs
- Mettre en réseau les acteurs du tourisme et de l'agriculture

Maitre d'ouvrage	Partenaires du projet
Grand Avignon Terre de Provence	Offices de tourisme Syndicats professionnels Professionnels du tourisme Exploitations agricoles/viticoles PNR Bienvenue à la Ferme Vaucluse Provence CAUE 84 DDT

Échéance de démarrage



Moyens à mobiliser

Feder/Région